

SUSTAINABLE

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €
Siège social : 11B rue des Marchandises, 44200 Nantes
479 167 264 RCS Nantes
(ci-après la "Société")

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2026

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale,

Constate que le mandat de co-Commissaire aux comptes titulaire de la société BDO Atlantique (871 800 546 RCS Nantes) arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée,

Et décide donc de nommer en remplacement la société Ernst & Young Audit (344 366 315 RCS Nanterre), dont le siège social est situé Paris La Défense 1, 1-2 place des Saisons, 92400 Courbevoie, en qualité de co-Commissaire aux comptes titulaire pour six (6) exercices, soit jusqu'à la réunion de la collectivité des associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

L'Assemblée Générale prend par ailleurs acte de la poursuite du mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société Baker Tilly STREGO (063 200 885 RCS Angers), et ce jusqu'à l'expiration de ce dernier, soit jusqu'à la réunion de la collectivité des associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Gérance et au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

« Pour extrait certifié conforme »

Signé par :

CB7A1CC975D24E2...

Le Gérant,
Monsieur Alban Lapierre